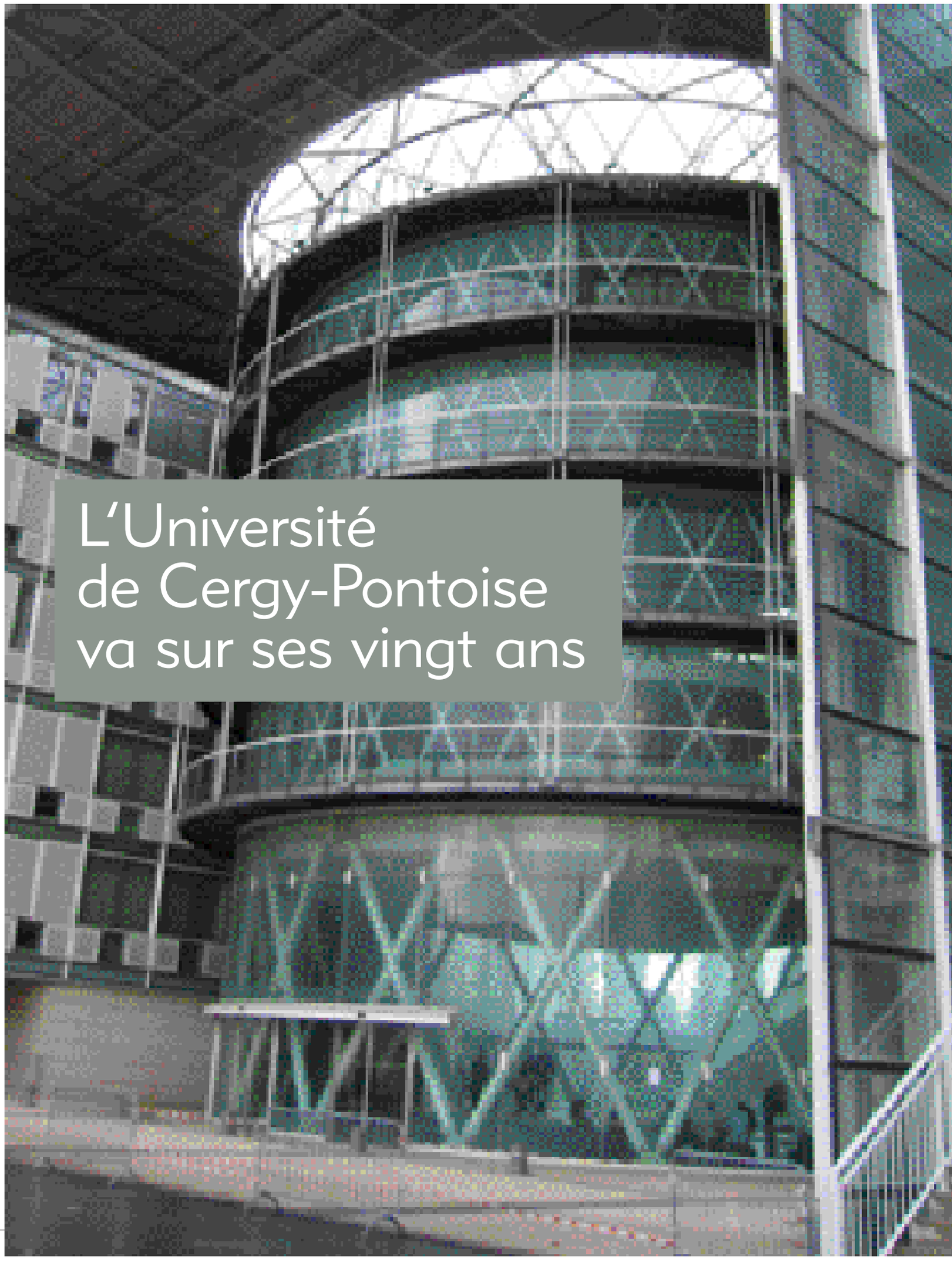


L'Université de Cergy-Pontoise va sur ses vingt ans

Pluridisciplinaire, multi-sites et résolument tournée vers l'avenir, l'Université de Cergy-Pontoise a déjà conquis ses lettres de noblesse (de A comme autonomie à V comme vingt ans)

L'Université de Cergy-Pontoise est née en 1991, soit neuf siècles après la toute première université du monde occidental, fondée à Bologne en 1088, mais sa jeunesse ne la complexe pas, tant il est clair que c'est l'avenir qui intéressent la présidente et l'ensemble des personnels de cet établissement hyper-réactif. La modernité faisant toujours mauvais ménage avec l'amnésie, un regard vers le passé s'impose néanmoins si l'on veut comprendre ce qui a changé depuis le temps des commencements.

La première université française fut créée à Paris en 1253, mais c'est dès le début du XII^e^ siècle que la réputation des « écoles » de Paris où enseignaient des professeurs aussi renommés qu'Abélard attira de nombreux étudiants. Il y avait alors à Paris, outre « l'Ecole cathédrale » de Notre-Dame, entièrement tournée vers la théologie, les écoles de logique de la Montagne Sainte-Geneviève, indépendantes de toute autorité ecclésiastique ou civile. C'est de la réunion de ces écoles qu'est née l'Université de Paris : au début du XIII^e^ siècle, les maîtres et les étudiants de Paris s'organisèrent sous ce nom en une corporation qui fut reconnue par deux bulles pontificales. Dès le XIII^e^ siècle, les grades universitaires – *déterminance*, licence, maîtrise (ou doctorat) – furent créés. À la même époque, les étudiants boursiers se mirent à vivre en commun dans des maisons appelées « collèges ». L'un des plus anciens de ces collèges fut fondé par Robert de Sorbon à l'usage des étudiants de la Faculté de théologie et prit rapidement une grande importance sous le nom de Sorbonne. Du XIII^e^ au XV^e^ siècles, cinquante collèges furent créés à Paris, et la grande aventure de l'université put alors commencer.

En 1793, la Convention supprima les 22 universités que Napoléon remplaça par les « facultés » en 1808 (l'année où il créa le baccalauréat). En 1875, la Troisième République conféra une grande liberté à l'enseignement supérieur (loi Wallon) et recréa les universités, en 1896. Après les événements de mai 68, les facultés furent supprimées et les universités administrées par des conseils élus. Enfin, depuis 2002, les établissements sont engagés dans une harmonisation européenne et dans une plus grande autonomie, même si les universités restent des établissements publics de l'enseignement supérieur, constitués par un ensemble d'unités de formation et de recherche (UFR) dans lesquelles professe un corps de maîtres de l'enseignement public.

F comme filières

En juillet 1991, l'université de Cergy-Pontoise (l'UCP) a été créée pour faire face à l'accroissement de la population étudiante et désengorger les universités parisiennes. Depuis sa création, l'UCP s'est constituée en université pluridisciplinaire, avec une offre de formation complète allant du



A gauche : le site de Saint-Martin. ci-dessus : bibliothèque du site des Chênes.









De haut en bas :
l'IUT de Sarcelles.
Le site d'Argenteuil.
Le site des Chênes à Cergy.
Le site de Neuville

1er au 3e cycle dans la plupart des domaines du savoir et avec un potentiel de recherche scientifique reconnu (ses excellents «labo» de mathématiques et d'économie sont classés A+). L'université rayonne hors du Val-d'Oise où se concentre tout de même la majeure partie des douze sites qui la composent (Les Chênes, l'IUFM, la bibliothèque des Cerclades, Pontoise-Saint-Martin, Cergy-Saint-Christophe, et les trois sites de l'IUT que constituent Neuville, Sarcelles et Argenteuil). L'UCP a surtout une grande réactivité qui lui permet de créer régulièrement, pour répondre à des «besoins de proximité», des filières nouvelles dont beaucoup sont professionnalisantes. Pour répondre efficacement à la diversité des attentes de la gent estudiantine, l'offre est incroyablement pluridisciplinaire, il n'y a pas de sélection à l'entrée (sauf en master 2) et les droits d'inscription sont aussi modérés que possible.

À côté des formations classiques, l'université a également mis en place des formations à finalité professionnelle, en prise avec le milieu économique. Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel en plein développement, l'université de Cergy-Pontoise est composée de cinq Unités de Formation et de Recherche (UFR de droit, d'économie et gestion, de langues, de lettres et sciences humaines, de sciences et techniques), de trois instituts (l'IPAG préparant aux carrières administratives, l'IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres) qui fait partie intégrante de l'université depuis 2007 – depuis la «masterisation», les professeurs des premier et second degrés passent désormais les concours de recrutement lors de la seconde année de leur master, diplôme qu'ils obtiennent deux ans après la licence) et l'IUT regroupant des filières comme le génie civil à Neuville-sur-Oise, le génie électrique et l'informatique industrielle à Neuville et Sarcelles, la gestion logistique et transport mais aussi la qualité logistique industrielle et organisation à Argenteuil, les services et réseaux de communication à Sarcelles, les techniques de commercialisation à Sarcelles et Cergy et, depuis 2008, à Pontoise, sur le site de Saint-Martin, le génie biologique (avec, depuis 2009, une option génie de l'environnement).

L'UCP est tellement en prise avec la réalité du monde de l'emploi que le «Plan Campus» lui a attribué le label «campus innovant» et que, l'an passé, un numéro de la revue *Challenges* l'a classée parmi les «facs qui excellent».

E comme excellence…

Ces «facs qui excellent» suivent de près leurs étudiants et les intègrent au plus vite dans le monde du travail, tant les cursus qu'elles proposent suivent la réalité du marché. Dans son numéro de juin 2009, la revue *Challenges* en a sélectionné vingt qui toutes innovent dans de nombreux domaines et voici ce qu'elle écrit sur l'Université de Cergy-Pontoise (www.u-cergy.fr). Tout d'abord les chiffres : l'UCP compte 17 500 étudiants et apprentis, 3 750 diplômés et 350 doctorants par an, 1 000 professeurs permanents (chercheurs et enseignants-chercheurs) et offre 170 formations. Réputée notamment pour ses cursus en finance (licences finance et économétrie, master gestion des instruments financiers), l'université valdoisienne dit ne pas craindre la crise des marchés. Elle a même eu le flair de mettre en place deux nouveaux masters 2 (bac + 5), qui connaissent un succès certain, en droit pénal financier et droit et éthique des affaires. En matière d'accompagnement des étudiants, Cergy est en train de rendre obligatoire, pour l'ensemble de ses licences et masters, deux certifications : l'une en anglais, fondée sur le niveau standard international TOEIC, l'autre en informatique, dite C2I (certification informatique et Internet). En matière d'insertion professionnelle, dès la première année, chaque étudiant, quelle que soit sa filière, doit réfléchir à un objectif professionnel. Autre point fort de l'insertion à Cergy : son observatoire des débouchés, dont les résultats sont consultables en ligne (u-cergy. fr/ rubrique66. html).

… mais aussi E comme entreprises

Entre 25 et 40 % des cours dispensés au sein des formations professionnelles de l'université sont assurés par des… professionnels. Les entreprises qui souhaitent intervenir dans l'une des formations dispensées par l'UCP

ou créer une formation professionnelle diplômante sur mesure peuvent contacter son SCREP (Service Commun Relations Entreprises et Professionnalisation : sylvie.mazaleyrat@u-cergy.fr). Pour présenter leurs entreprises aux étudiants, les professionnels peuvent contacter le BIPE (Bureau d'Insertion Professionnelle des Étudiants : julie.bidiet@u-cergy.fr). En outre, la Fondation partenariale de l'UCP (fondation@ml.u-cergy.fr) finance des bourses et des projets de recherche. En effet, même si l'université a les moyens de fonctionner sans les entreprises, elles sont



Etudiants sur le site de Saint-Martin à Cergy.

les bienvenues dès qu'il s'agit de financer des projets spécifiques ou de se montrer réactif face aux innovations technologiques et à l'évolution du marché du travail : l'UCP tient à former des étudiants « adaptables » car les métiers du futur, pour la plupart, ne sont même pas encore inventés !

A comme autonomie

Le 1er juillet 2010, Françoise Moulin Civil, présidente de l'Université de Cergy-Pontoise, a accordé à *Vivre en Val-d'Oise* un entretien durant lequel il fut d'abord question de la toute nouvelle autonomie des universités. Le 10 août 2007, la loi L.R.U. (Liberté et responsabilité des universités), dite loi d'autonomie, a en effet fixé un délai de cinq ans pour accéder à ladite autonomie. Le 1er janvier 2009, après une série d'audits et autres évaluations, dix-huit universités « pionnières » ont été retenues pour essuyer les plâtres du nouvel édifice qui devra être achevé en 2012. L'Université de Cergy-Pontoise fait partie de ce club des dix-huit. Étymologiquement, l'autonomie désigne le fait de se donner à soi-même sa loi, mais ce n'est pas tout à fait cela, dans ce cas, puisque la loi a plutôt organisé un transfert de compétences. Et c'est ainsi que la totalité du budget est désormais gérée par l'UCP elle-même, ce qui représente 130 millions d'euros, dont 95 pour les salaires des 1650 personnes (1000 professeurs et 650 BIATOSS) qui encadrent les 17500 étudiants et apprentis de Cergy. Mme Moulin Civil se réjouit de disposer de ce budget global qui lui permet de faire bouger ce qui, jusqu'au vote de cette réforme, était figé, d'autant qu'en plus de cet argent public, l'université peut compter sur des ressources propres issues du versement, par les entreprises, de la taxe d'apprentissage et du coût de la formation en alternance. Signalons qu'un tiers des diplômes auxquels prépare l'UCP concerne ces filières professionnelles. Décidément, l'université a cessé de se cantonner aux formations purement abstraites, intellectuelles et culturelles qui la faisaient parfois passer, dans l'esprit du grand public, pour une sorte de « danseuse » prétentieuse de la République. L'université de Cergy-Pontoise est résolument tournée vers le monde du travail, et cette constante préoccupation est sans doute le signe le plus tangible de son désir (sincère, cela se voit) d'être sans cesse, effectivement, au service de ses étudiants.

Par ailleurs, cette précieuse et toute récente autonomie a permis à l'université de recruter le personnel administratif dont elle était sous-dotée, d'augmenter (de 15 %, l'an passé) les salaires des 650 BIATOSS (Personnels de Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers, de Service et de Santé) et même de créer un dispositif d'intéressement qui a bien stimulé ces personnels dont certains sont d'ailleurs exclusivement chargés de démarcher les entreprises afin de trouver des ressources propres.

Les seules conséquences négatives de l'autonomie sont à chercher du côté des calendriers et autres échéances parfois inadaptées que fixe encore le ministère, sans oublier diverses contraintes (traduisez : lourdeurs) administratives et une tendance à la contrôlite aiguë (une maladie française bien connue) que cette autonomie a considérablement aggravée, comme si le centralisme jacobin refusait de mourir. Quoiqu'autonome, l'université reste un service public ; et comme cette autonomie exige une grande transparence et que certains redoutent de perdre leur statut de fonctionnaire, la présidente doit beaucoup expliquer (sur son blog, mais pas seulement). Sur un plan plus politique, les réticences des personnels, majoritairement « de gauche », face à ce changement de cap, proviennent surtout des risques d'une dérive « libérale » de l'université ; mais tout prouve qu'à Cergy « on n'a renoncé à rien » et que la présidente tient solidement la barre, surtout en matière de gestion équitable de toutes les catégories de personnels, d'autant que chaque décision doit être validée par un comité paritaire anti-dérives.

P comme parité hommes-femmes

Le très instructif Bilan social des personnels (septembre 2008-janvier 2010) révèle une intéressante

parité hommes-femmes chez les enseignants de l'UCP (389 femmes pour 393 hommes) qui contredit la prétendue féminisation galopante du corps enseignant. Les personnels non enseignants, les BIATOSS, sont, eux, majoritairement féminins (334 femmes pour 176 hommes). Ces chiffres ne concernent que les titulaires et ne prennent pas en compte les contractuels ; il n'empêche que l'enseignement supérieur n'est donc pas spécialement «féminisé». En revanche, du côté des 85 présidents d'universités et directeurs de grandes écoles, on peut mieux faire en matière de parité (ce club de dirigeants ne compte que 12 femmes !), même si ces grandes pépinières de la culture et de la formation ont plus besoin de «jardiniers» performants que d'un savant dosage femmes-hommes : la compétence n'a pas de sexe, tous les étudiants vous le diront ! À ce propos, il n'est pas inutile de rappeler que, dans la première université occidentale, fondée à Bologne en 1088, il y avait déjà une enseignante. Une seule, mais quelle enseignante ! Sa beauté le disputait en effet à sa culture, au point que les ecclésiastiques qui dirigeaient alors cette université décrétèrent que son charme perturbait les étudiants. Pour remédier à cette gêne supposée, ils trouvèrent alors une solution qui valait son pesant d'indulgences, puisque la belle dame dut dispenser son enseignement derrière un rideau qui la réduisit à une voix, ce qui prouva l'incompétence de ces hommes d'Église en matière d'érotisme, ce dernier consistant justement à suggérer, à laisser entrevoir (de fines chevilles, de beaux yeux ou une voix ensorcelante).

P comme Présidente

Françoise Moulin Civil préside l'UCP depuis septembre 2008 (son prédécesseur ayant démissionné pour rejoindre le cabinet de Valérie Pécresse). Renouvelé par ses pairs le 9 juin 2009, son mandat prendra fin le 31 mars 2012 et ne sera pas renouvelable : après quatre années aussi prenantes que passionnantes à la tête d'une université dont les Valdoisiens peuvent être fiers, elle redeviendra alors «simple» professeur habilité à diriger des thèses.


Françoise Moulin Civil

Après une année d'Hypokhâgne, elle a obtenu une licence et une maîtrise d'espagnol à Censier (Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III). Reçue à l'agrégation, elle a enseigné l'espagnol à Paris, au lycée Lamartine (tout en étant Chargée de Cours à Paris III), mais aussi au lycée français de New-York, avant de vivre trois ans à Madrid puis d'obtenir un Doctorat d'Études ibériques et latino-américaines (en 1994), de passer Maître de Conférences à Nanterre (Paris X), de 1995 à 2004, puis Professeur des Universités à Cergy-Pontoise depuis 2004. Quatre ans après avoir obtenu ce titre, devenue certes directrice de l'UFR de langues mais sans avoir jamais été vice-présidente, elle a été élue à la tête de cette grande université, ce qui, en 2009, lui a valu, entre autres distinctions, les Palmes académiques et la Légion d'Honneur. Elle a dirigé la rédaction de cinq ouvrages collectifs, est l'auteur d'environ soixante-dix articles et communications, elle dirige des thèses et a été ou est encore membre ou vice-présidente d'un bon nombre de comités, conseils et autres jurys, ce qui en fait une femme très occupée dont la disponibilité souriante fait vraiment plaisir à voir. Et c'est ainsi qu'en juin 2010, elle a, par exemple, accepté de présider le jury du prix Philippe Delerm et de remettre leurs récompenses aux heu-


Remise de diplômes.

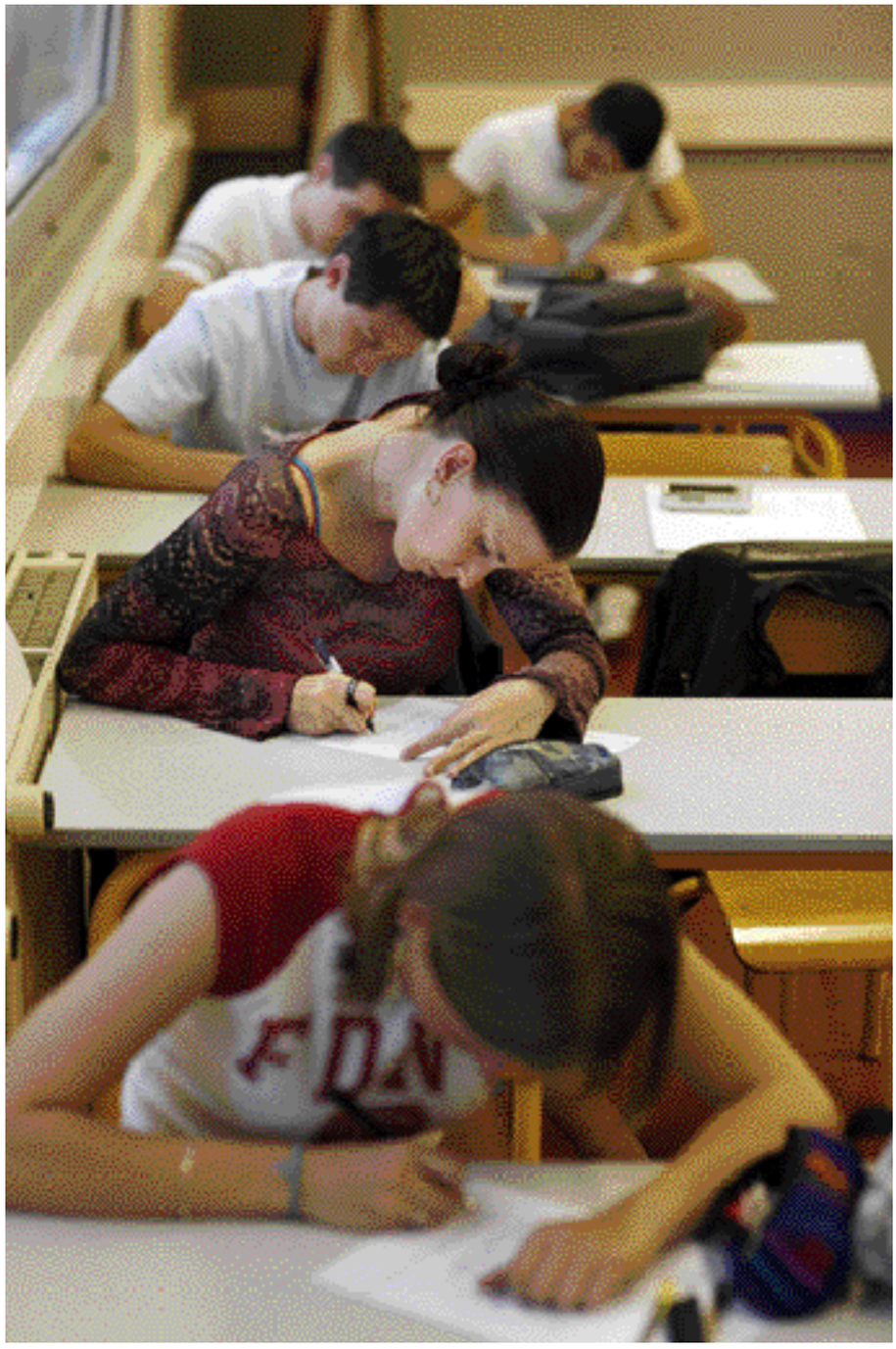

Un «amphi» sur le site des Chênes à Cergy.

reux lauréats dans le cadre prestigieux de l'UCP. Présidente d'université, c'est visiblement un métier à plein temps : sept jours sur sept, à Cergy ou chez elle, elle traite ainsi jusqu'à 150 courriels par jour. Elle doit surtout négocier, décider, se tenir informée et représenter en haut lieu «son» université. En plus d'un constant travail de fond sur les dossiers, sa fonction exige des aptitudes à la communication, mais aussi, tout simplement, au dialogue.

Madame la présidente est un pur produit de l'école de la République : grâce aux IPES, elle a pu faire des études et, grâce à son travail personnel, elle est passée par les diplômes et concours qui permettent d'intégrer des corps prestigieux et d'exercer de hautes fonctions accessibles à ceux qui veulent vraiment s'en donner la peine. On devine une femme énergique et dévouée avec qui il doit faire bon travailler, à condition d'aimer l'action et le changement et de ne pas croire que siéger signifie pantoufler ! Heureusement pour elle, l'essentiel des services administratifs et des UFR (toutes les sciences humaines et sociales, des lettres au droit) se trouve sur le site central, celui des Chênes, d'où madame Moulin Civil a une vue imprenable sur la Maison des Étudiants, ce qui nous conduit à évoquer maintenant la vie de celles et ceux pour qui l'université a été créée.

E comme étudiants

De toute évidence, la «vie étudiante» constitue une préoccupation majeure des décideurs de l'UCP qui invitent systématiquement les représentants des étudiants aux séminaires de réflexion sur ladite vie étudiante et qui les ont surtout invité, à l'occasion des «Assises de la vie étudiante», à faire dix propositions concrètes pour changer – en mieux – leur vie. Afin de créer un esprit maison, se mettent peu à peu en place des semaines d'intégration et un accueil du type grandes écoles, avec Gala de l'Étudiant et remises solennelles de diplômes (même si, à l'UCP, les professeurs ne portent jamais la toge, pas même dans les grandes occasions). On essaye par ailleurs de créer un réseau d'anciens étudiants de l'université. Améliorer les conditions de vie de ces «apprenants» n'est pas une sinécure quand on sait qu'ils sont répartis sur quatorze sites (bientôt douze, car les sites IUFM de Versailles et Antony Val-de-Bièvre ferment cette année). Avec un humour bon enfant, il se dit, à l'UCP que, sur l'empire de la présidente, le soleil ne se couche jamais ! Mais voici qu'aux marches de l'empire, chaque site réclame sa Maison des Étudiants, sur le modèle de celle des Chênes ! À Pontoise, le très scientifique site de Saint-Martin a déjà la sienne et on va mettre en chantier celle du site de Neuville. L'étudiant n'étant pas un pur esprit et son coup de fourchette valant bien son coup de stylo, se pose partout le problème de la restauration. Il paraît qu'on mange bien à Saint-Martin mais pas aux Chênes, car un pipe-line passant sous le site empêche la construction d'un vrai restaurant universitaire ! Heureusement, à la rentrée, le médiocre coin café-croissants des Chênes sera remplacé par une cafétéria moderne. Reste le problème du logement des étudiants (même si la moitié d'entre eux habite dans le secteur), surtout dans la mesure où les filières créées par l'UCP intéressant de plus en plus de jeunes, le bassin de



Etudiants sur le site d'Argenteuil.



La Maison des étudiants à Cergy.

Campus des Chênes à Cergy.



recrutement des étudiants s'élargit peu à peu aux départements limitrophes.

L comme Louvre (ou C comme collaboration entre l'UCP et le CNC2RP)

En octobre 2009, on apprenait que, dans le cadre du projet Grand Paris, de l'aménagement du territoire francilien et du nécessaire lien entre patrimoine et modernité, les Réserves du Louvre seraient installées, vers 2015, sur le plateau de Neuville, à proximité de la gare RER et d'un des sites de l'Université de Cergy-Pontoise. Ce futur Centre National de Conservation, de Restauration et de Recherches Patrimoniales (CNCRRP) aura pour mission de protéger les riches collections des musées nationaux (250 000 œuvres d'art rien que dans les réserves du musée du Louvre, sans parler de celles des musées d'Orsay ou du Quai Branly). Ce sera le «bâtiment logistique» des ateliers de restauration et des laboratoires de recherche. Cela permettra aussi de préserver ces trésors du patrimoine artistique français de l'inévitable crue centennale de la Seine. On parle d'un projet de 250 millions d'euros qui amènera la création de 200 emplois. La Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise financera le projet avec l'appui du département du Val-d'Oise et, souhaitons-le, de la région Ile-de-France. Il est même envisagé de créer un centre de congrès à Neuville. Le Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France est actuellement situé à Paris et à Versailles. L'entretien des collections remonte au XVI^e^ siècle et, jusqu'au début du XX^e^ siècle, c'était exclusivement à des artistes qu'étaient confiés le nettoyage et la restauration des œuvres d'art, mais, depuis la découverte des rayons X, en 1895, l'approche des problèmes de conservation du patrimoine est devenue plus scientifique et les techniques d'imagerie scientifique (radiographie, infrarouge, ultraviolet) ont permis d'approfondir la connaissance des œuvres et d'aboutir, en décembre 1998, à la création du Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France réunissant le laboratoire de recherche et le service de restauration, ces deux missions fondamentales étant com-

plétées par le développement des recherches en matière de conservation préventive.

L'implantation se fera à deux pas du Neuville Éco Campus, un projet d'aménagement qui comprendra un campus universitaire (avec des salles d'enseignement et des laboratoires en partie déjà construits), des logements pour étudiants et des espaces boisés, le tout disposé autour du très central mail Gay-Lussac, l'objectif étant de créer de nouvelles synergies entre l'université et le monde de l'entreprise, mais aussi de faire du campus un lieu d'échanges et de mutualisation d'expériences. Le projet entend développer les thématiques de l'environnement et du développement durable. Le CNCRRP s'installera au sud de cet Éco Campus, créant de fait un nouveau pôle centré sur le patrimoine culturel et les métiers qui sont en relation avec lui. Des établissements d'enseignement supérieur et une cité d'entreprises devraient compléter l'ensemble pour constituer, à l'horizon 2015, le plus grand centre européen consacré à la conservation, à la restauration et à la recherche sur les biens culturels.

L'UCP va, bien sûr, construire des collaborations avec ce centre. Un de ses laboratoires (le labo ETIS) travaille d'ailleurs déjà avec une des unités du Louvre. Il se dit que les personnels des ateliers de restauration et des laboratoires de recherche du Louvre ne sont pas enchantés de devoir quitter leurs très parisiens sites du Carrousel et du Pavillon de Flore ou la très versaillaise Petite Ecurie du Roi pour le trop banlieusard plateau de Neuville, mais l'université a de bons contacts avec eux et, bien que disposant déjà de filières consacrées au patrimoine, elle réfléchit à la création de «parcours» supplémentaires.

V comme Vingt ans

Tout cela fleure bon l'avenir, mais le futur proche de l'UCP c'est son vingtième anniversaire (juillet 2011) pour la célébration duquel se préparent un logo spécial 20 ans, une campagne de communication, une remise solennelle de diplômes (honoris causa et autres) et une grande journée festive réunissant toutes les catégories de personnels. Pour fêter dignement cet événement marquant pour elle et pour le Val-d'Oise, l'université prépare des festivités réparties tout au long de l'année 2011. Les dates ne sont pas toutes arrêtées, mais on sait déjà que, le 14 juin 2011, à la Bibliothèque nationale de France, les quatre universités en villes nouvelles que sont Marne-la-Vallée, Évry, Versailles-Saint-Quentin et Cergy-Pontoise organiseront un grand colloque international. Le choix de ce lieu parisien s'est imposé parce que La BnF est centrale, symbolique (et pratique pour recevoir collègues parisiens et pontes du ministère).



Le hall des Chênes.

Et pour conclure : I comme implantation multiple (ou « de l'art de gérer une université multi-sites »)

C'est sur le plan politique et territorial que cette implantation originale est un avantage. Cela donne à l'UCP un poids certain par rapport au Conseil régional, dans la mesure où elle peut se présenter comme «Université du Val-d'Oise», même si elle n'a pas reçu ce nom prestigieux lors de sa création.

Les inconvénients restent malgré tout nombreux. Ainsi, aux Chênes, il n'y a plus de place pour d'éventuels agrandissements. Heureusement, sur certains sites, on peut encore construire, et c'est ainsi qu'en 2011, sera inaugurée une Maison Internationale de la Recherche qui accueillera des chercheurs financés, en partie, par le mécénat d'entreprise. Pour les titulaires du doctorat, ce sera une passerelle tendue vers la recherche privée, très demandeuse de jeunes cerveaux.

On l'aura compris, cette jeune université est sans complexes et n'a d'ailleurs rien à envier à ses aînées. En matière d'innovation, on la devine même ravie de tailler quelques croupières à ses consœurs multiséculaires, à l'instar de la bouillante Célimène qui, dans *Le Misanthrope*, remet vivement à sa place la prude Arsinoé par cette pique aussi vinaigrée que pleine de bon sens :

«L'âge amènera tout, et ce n'est pas] le temps,
Madame, comme on sait, d'être] prude à vingt ans.»

Philippe Cerchiari